



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL DU 23 AVRIL 2018**

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le vingt-trois avril 2018 à 19 h.

**PRÉSENCES**

Sont présents :

M <sup>me</sup>	Annie Quenneville, Isabelle Rouillard	présidente
MM.	Marc Désilets Jean-François Drouin Carl Périgny Éric Pomerleau Joël Turcotte Jeannot Létourneau, Stéphane Saulter	commissaire représentant EHDAA

Aussi présents :

MM.	Yannick Roy, Pascal Germain,	directeur général directeur du Service des ressources financières
-----	---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

Les représentants de la Ville d'Amos.

M. Sébastien D'Astous, maire  
M. Pierre Deshaies  
Mme Micheline Godbout  
M. Yvon Leduc  
Mme Nathalie Michaud

M. Bernard Blais  
M. Gérald Lavoie  
Me Claudyne Maurice  
M. Guy Nolet

**ABSENCE**

Mme Lyne Brousseau  
Mme Jeanne Grenier  
M. Denis Coutu



Le quorum est atteint. Il est 19 h.

**1. Ouverture de la séance**

Madame Annie Quenneville, souhaite la bienvenue aux élus municipaux et représentants de la Ville d'Amos ainsi qu'aux membres du comité.

**2. ADOPTION  
ORDRE DU JOUR**

CE-1513-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

QUE la présidente de l'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers. Que le point 6.1 soit présenté en début de rencontre.

ADOPTÉE.

**6.1 Présentation d'un projet en partenariat Ville/CSH : Centre de développement du sport.**

Le représentant de la Ville d'Amos, monsieur Bernard Blais présente le projet du Centre de développement du sport.

À la suite de la présentation et des discussions, les représentants de la Ville d'Amos quittent la rencontre, ainsi que madame Isabelle Rouillard, et messieurs Jean-François Drouin et Stéphane Saulter.

**3. ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 18-02-12**

CE-1514-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il est exempté de la lecture du procès-verbal du 12 février 2018.

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

**4.2 DÉBOURSÉS  
FÉVRIER 2018**

CE-1515-18 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Jeannot Létourneau,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de février 2018, au montant total de 3 020 489,08 \$.

ADOPTÉE.



**4.3 DÉBOURSÉS  
MARS 2018**

CE-1516-18 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Marc Désilets,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de mars 2018, au montant total de 3 113 781,27 \$.

ADOPTÉE.

**5. Terrain canton Preissac (lot n° 4 592 623)**

Suite aux discussions concernant le terrain dans le secteur de Preissac et portant le no 4 592 623, il est entendu qu'un mandat sera accordé à un évaluateur afin de procéder à une analyse dans l'éventualité de vendre ce lot.

**6. Autres Sujets**

**6.2 Supervision de cours par le directeur général à l'UQAT**

Selon l'article 201.1 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur général, monsieur Yannick Roy demande la permission de superviser une étudiante à la maîtrise à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, le tout en recevant une contribution financière.

**6.3 Suivi concernant la demande de 25 000 \$ de la part de l'Académie des Forestiers**

Le 12 février dernier, monsieur Pomerleau a demandé un suivi concernant la demande de 25 000\$ de la part de l'Académie des Forestiers pour l'aide au transport des élèves provenant des autres commissions scolaires de la région.

Aucun suivi n'est fourni pour le moment puisque d'autres demandes de la Ville et de la MRC sont en attentes.

**7. LEVÉE DE LA  
SÉANCE**

CE-1517-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Éric Pomerleau,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 30.

\_\_\_\_\_  
Annie Quenneville, présidente

\_\_\_\_\_  
Pascal Germain, secrétaire d'assemblée